

Article 31 du Règlement

des États américains et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Il reste des obstacles énormes à surmonter avant que les principes de la déclaration universelle ne deviennent des réalités universelles, mais ce défi ne fait que renforcer notre détermination.

M. le Président: Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

LE PROGRAMME D'INSTRUCTION DES CADETS-OFFICIERS

M. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thorold): Monsieur le Président, il y a deux ans, un jeune homme de ma circonscription, M. Darrell Blue, et deux autres jeunes gens ont été expulsés du Programme d'instruction des cadets-officiers offert dans l'ouest du Canada.

Depuis lors, un des trois jeunes gens a réintégré le programme, mais les deux autres, dont M. Blue, sont toujours exclus. J'ai communiqué avec la ministre associée de la Défense, mais rien n'a encore été fait pour que M. Blue soit admis à nouveau au Programme d'instruction des cadets-officiers.

Je prie la ministre de bien vouloir corriger immédiatement la situation ou de publier les raisons pour lesquelles un seul des trois cadets a été à nouveau admis au programme. Il y a là, à mon avis, véritable déni de justice.

* * *

• (1410)

LES ARBRES DE NOËL

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, j'ai en main un très important document gouvernemental publié par le Commissaire fédéral des incendies, M. T.J. Danfield, à savoir le Bulletin de prévention des incendies n° 1988-2, document parlementaire n° 46003. Ce document est envoyé à tous les responsables des ministères et organismes fédéraux et il porte sur l'utilisation d'arbres de Noël naturels.

On y lit notamment que la Partie IV du Code canadien du travail et le Règlement connexe du Canada sur l'hygiène et la sécurité au travail, qui établissent les normes fédérales de sécurité en matière d'incendie, n'interdisent pas l'utilisation d'arbres de Noël naturels. Le document donne ensuite un aperçu des précautions à prendre pour éviter les incendies lorsqu'on utilise des arbres de Noël naturels dans les immeubles fédéraux.

Étant donné que les arbres de Noël naturels sont beaux, gais et sûrs, que les arbres de Noël naturels sont au cœur des célébrations de Noël et que, ici même, au bout du couloir, le foyer du Sénat est décoré d'un magnifique arbre de Noël naturel de 25 pieds de hauteur, pourquoi ne voit-on que des arbres de Noël artificiels dans les couloirs de la Chambre des communes?

Pourquoi la Chambre. . .

M. le Président: Le temps mis à la disposition du député est expiré.

* * *

LES RÉFUGIÉS

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, dans le cadre de son programme d'immigration, le gouvernement s'en prend officiellement aux réfugiés authentiques.

Le haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a demandé au Canada et à d'autres pays nantis d'accueillir au total 72 000 réfugiés en 1993, soit une augmentation de 68 p. 100 par rapport à la demande qu'il avait présentée en 1992.

Or, le gouvernement réduit de 14 000, 3 000 et 11 000 respectivement le nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, de réfugiés parrainés par le gouvernement et de réfugiés parrainés par le secteur privé.

En outre, le projet de loi C-86 empêche davantage les candidats au statut de réfugié de rechercher la protection de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Probablement la moitié pratiquement de ceux qui vont arriver au Canada seront renvoyés dans leur pays sans avoir eu droit à une audience devant la commission.

Le gouvernement devrait avoir honte de sabrer dans l'aide apportée aux réfugiés alors que les besoins augmentent.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée internationale des droits de l'homme, et le 10 décembre 1992 marque également le 44^e anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Tous les Canadiens devraient donc profiter de l'occasion pour réfléchir à nos valeurs communes et renouveler notre engagement d'abattre les obstacles qui empêchent dans notre société la pleine participation de tous les citoyens. Le Canada conserve la réputation dans le monde entier d'être un pays compatissant et sensible aux